



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

19 juin 2018

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-huit, le 19 juin, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 13 juin 2018, s'est réuni à la salle polyvalente de Châtillon-le-Roi sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 1

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc fondé du pouvoir de M. POISSON Bertrand, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, SAGIE Marcel, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, THUILLIER Alain, CHOFFY Patrick ; MMES PETIT Christine, DUPRE Céline, DAVID Gwendoline

Absents excusés : M. POISSON Bertrand, M. THOMAS Didier, Mme CHATELAIN Danièle

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline

Ordre du Jour

1. Réhabilitation des locaux de l'ancien collège : avenants au marché

Suite à des modifications relatives aux travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien collège, et vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 19 Juin, le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer les avenants pour les lots suivants :

Lot n°1 Démolition – Ent. ROC = + 5018.91 € HT
Lot n°2 Etanchéité Bardage – Ent. BRAUN GIMONET = + 4667.52 € HT
Lot n°4 Cloisons Doublages Isolation – Ent. CORREIA = + 12 518.66 € HT
Lot n°5 Menuiserie intérieure – Ent. CROIXMARIE = + 2 050.28 € HT
Lot n°6 Serrurerie – Ent. CROIXALMETAL = - 8 093.09 € HT
Lot n°7 Revêtements de sols – Ent. NEYRAT = + 3 462.82 € HT
Lot n°8 Peintures – Ent. POUGAT = + 3 917.01 € HT
Lot n°9 Faux Plafonds – Ent. ISOLUX = + 1 716.90 € HT
Lot n°10 Electricité – SETC = + 15 094.10 € HT
Lot n°11 Plomberie Chauffage Ventilation – Ent. STIMA = + 19 482.74 € HT

2. Validation des travaux du restaurant scolaire de Bazoches

L'étude de faisabilité relative au restaurant scolaire de Bazoches les Gallerandes a été restituée le 1^{er} Juin dernier.

Afin d'obtenir l'agrément nécessaire pour faire fonctionner une cuisine centrale, il convient d'effectuer quelques modifications sur le plan proposé par l'architecte.

Le cabinet Canopée Associée, qui a réalisé l'étude de faisabilité, propose d'assister le maître d'ouvrage dans la réhabilitation du restaurant scolaire de Bazoches et de réaliser le dossier d'agrément sanitaire. Le coût de ces prestations est de 17 844.75 € HT.

Le conseil communautaire, à la majorité de 15 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION décide de valider les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire de Bazoches (tranche optionnelle n°2) et de valider la proposition du cabinet Canopée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation du dossier sanitaire.

3. FPIC

Le Président présente le dispositif et le fonctionnement du FPIC. Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité la répartition dite « de droit commun » du prélèvement au titre du FPIC.

Nom Communes	FPIC 2018	Taux de contribution
<i>Andonville</i>	2 776	1.42%
<i>Attray</i>	2 599	1.33%
<i>Bazoches-les-Gallerandes</i>	18 702	9.60%
<i>Boisseaux</i>	4 108	2.11%
<i>Charmont-en-Beauce</i>	4 458	2.29%
<i>Chatillon-le-Roi</i>	2 810	1.44%
<i>Chaussy</i>	3 571	1.83%
<i>Crottes-en-Pithiverais</i>	3 530	1.81%
<i>Erceville</i>	3 163	1.62%
<i>Greneville-en-Beauce</i>	6 957	3.57%
<i>Jouy-en-Pithiverais</i>	3 125	1.60%
<i>Léouville</i>	945	0.48%
<i>Oison</i>	1 900	0.98%
<i>Outarville</i>	15 569	7.99%
<i>Tivernon</i>	3 573	1.83%
Part Communes	77 786	39.92%
CCPNL	117 072	60.08%
TOTAL prélevé	194 858	100.00%

4. Lancement de l'appel d'offres relatif au PLUI

Le Conseil Communautaire prend acte et approuve à l'unanimité le cahier des charges relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). IL définit les critères de sélection comme suit : 55 % pour la qualité technique, 40% pour le prix et 5% pour le délai.

Les conseillers communautaires autorisent le Président à lancer l'appel d'offres correspondant.

5. Sollicitation de subvention auprès de la CAF

Le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 50 % auprès de la CAF pour le projet d'acquisition d'un jeu extérieur pour l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire d'Outarville. Le coût de cette acquisition est estimé à 28 540.90 € HT

6. Subvention à l'association LIVRAMI

L'association LIVRAMI organise son 22ème salon le 23 et 24 mars 2019 à Dadonville sur le thème de la couleur. Le salon est destiné aux écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'aux services enfance-jeunesses de collectivités.

Il est demandé une participation à hauteur de 14 711 € réparties sur les 3 communautés de communes (CCDP, CCPNL et CCPG) selon le nombre d'habitants. Pour la CCPNL, la participation financière est fixée à 1679 €.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la participation financière de 1679 € à l'Association LIVRAMI pour l'organisation de la prochaine édition de son salon. Cette subvention annule et remplace la précédente de 500 € octroyée en mars 2018.

7. Reversement de subventions reçues de l'AESN à des particuliers

(M. POINCLOUX sort de la salle et ne prend pas part au vote)

Suite aux travaux de réhabilitation d'assainissement non-collectif, le Conseil Communautaire autorise le reversement des subventions perçues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 4 particuliers ayant réhabilité leur installation d'assainissement non-collectif.

8. Sollicitation de subvention à l'AESN

Le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie concernant la réhabilitation de 13 installations d'assainissement non collectif.

Le montant total des travaux est estimé à 148 027.45 €, la subvention sollicitée est de 86 031.72 €

9. Gratification d'un stagiaire

La CCPNL fait appel à une stagiaire étudiante dans le domaine de l'urbanisme pour une durée de 4 mois. Son objectif consiste à élaborer le cahier des charges relatif pour l'élaboration du PLUI.

Le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, la gratification de stagiaires en les rémunérant à hauteur de 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale (3.75 € /heure).

10. Autorisation de remplacement de personnel

Afin d'assurer la continuité de services, le Conseil Communautaire autorise le Président à procéder au remplacement de tout agent en congé ou absent.

11. Affaires diverses

- **CEE** : Dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie et considérant qu'il reste des crédits sur l'enveloppe initiale attribuée au PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, le Président informe que le projet de remplacement des menuiseries extérieures et de l'isolation du groupe scolaire d'Outarville est éligible. L'appel d'offres a été lancé avec une remise prévue le 3 juillet 2018.
- **Matériel informatique du nouveau siège** : Une consultation a été lancée pour le remplacement du serveur, de quelques ordinateurs et de vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles. La société retenue est INFOPRO45 (Pithiviers) avec une offre totale (options comprises de 38 545€ HT)
- **Equipeement en mobilier du nouveau siège** : Du mobilier a été commandé pour l'ameublement du nouveau siège communautaire. La salle de conseil ainsi que la salle de commission seront équipées de tables pliantes et de chaises. Des chaises de bureau seront aussi remplacées. Les bureaux actuels

seront conservés ou remplacés par des bureaux récupérés gratuitement. Le montant du nouvel ameublement est estimé à 16 457.94 € HT.

Jean Marc LIROT

Pierre ROUSSEAU

Christine PETIT

Daniel POINCLOUX

Dominique GAUCHER

Jean Louis BRISSON

Jacques CITRON

Martial BOURGEOIS

Patrick CHOFFY

Alain THUILLIER

Marcel SAGIE

Michel CHAMBRIN

Céline DUPRE

Gwendoline DAVID

Philippe DESFORGES

